

Critères d'attribution

L'examen des dossiers porterait sur les points suivants :

Informations individuelles concernant le candidat :

CV précisant le parcours de l'enseignant en matière de formation et de recherche, responsabilités pédagogiques exercées en précisant les périodes, mise en œuvre de pédagogies innovantes, participation à des actions de formation dans le cadre du plan de formation des personnels, dépôt ou lauréat d'un projet pédagogique, enseignements effectués à l'extérieur de l'INSA (en France et à l'étranger) et public associé (étudiants et/ou ingénieurs);

Description du projet :

Caractère novateur, modalités de mise en œuvre du projet, impact collectif, prise en compte des enjeux scientifiques, technologiques, environnementaux et sociétaux intégrés dans la stratégie de l'établissement, impact sur les formations et/ou les composantes, transversalité du projet, capacité à produire un livrable et à traduire le projet en mise en œuvre concrète d'une transformation pédagogique ; production d'ouvrage de référence (monographie) contribuant au rayonnement de l'établissement (préciser le public visé : formation initiale des étudiants de l'INSA de Toulouse, de tous les INSA, de tous les étudiants; formation continue d'ingénieurs; formation par la recherche: écoles d'été, ...);

Il est fortement conseillé au porteur de projet de contacter le C2IP pour, d'une part, l'informer de la demande, et d'autre part, permettre de situer le projet dans le cadre de ses activités. Préciser le pourcentage d'investissement requis (ou de support) du C2IP et du CSN dans la réalisation du projet.

Éléments concernant le travail à mener pendant la période de congé :

Personnes impliquées, partenariat avec des organismes extérieurs, déplacements et éventuels séjours à l'étranger, éléments méthodologiques ;

Avis du directeur de composante et du directeur de l'unité de recherche.

Examen des demandes

Une **commission Ad hoc** composée de membres du CE hors étudiants, d'un représentant du C2IP et d'un membre invité du CAR donnera **un avis sur chaque demande après audition des candidats**. Cet avis sera **transmis au président du CAR**.

Le **CAR** donnera alors sur chaque demande un **avis qui sera transmis au directeur de l'INSA**.